

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT**

Code de l'unité de formation: 651222U21C1	Domaine de formation : 601
---	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de:
du degré :

transition
 inférieur

qualification
 supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : 601
--------------------------------	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie gemmologie approfondissement : sciences appliquées	CT	B	12
Bijouterie gemmologie approfondissement : pratique professionnelle	PP	L	36
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de différencier des pierres naturelles, synthétiques et des imitations en verre ;
- ◆ de réaliser différentes tailles de pierres.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

- ◆ identifier une pierre courante.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie : gemmologie de base » (code...).

Ou réussite de Gemmologie en régime 2 (code formation n° 562501).

Ou réussite d'une deuxième année de Sertissage en régime 2 (code formation n° 560801).

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pas plus d'un étudiant par poste de travail. .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Sciences appliquées :

- ◆ de différencier les outils adaptés à la taille des pierres;
- ◆ d'expliquer la manipulation de la loupe binoculaire.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de différencier grâce à la loupe binoculaire des pierres naturelles, des pierres synthétiques et des imitations en verre ;
- ◆ de réaliser des cabochons de différentes formes à partir du brut ;
- ◆ de réaliser une taille de brillant au moyen d'une « machine à facetter ».

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre **le seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable:

- ◆ de réaliser trois cabochons de forme, de nature et de dimensions imposées ;
- ◆ de réaliser une taille de brillant.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la précision du travail,
- ◆ la rapidité d'exécution.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.